

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA SOMME

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES

Direction Départementale des Territoires et de la
Mer de la Somme, Pôle de Gestion du Littoral

Subdivision de Saint-Valery, service maritime : fonctionnement

(1872-1959)

Répertoire numérique détaillé

89 W

établi par
Inès GUERIN, Attaché administratif,
Archives départementales de la Somme

sous la direction de
Élise BOURGEOIS, Conservateur en chef du patrimoine, directrice adjointe

Amiens, 2022

SOMMAIRE

Introduction	page 3
Sources complémentaires	page 4
Répertoire numérique détaillé	page 5

INTRODUCTION

Présentation du versement

Le versement 89W effectué par le pôle gestion du littoral de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer de la Somme (DDTM) se compose de la partie contemporaine (postérieure au 10 juillet 1940) d'un versement plus large couvrant les périodes ancienne, révolutionnaire et moderne intégré à la série S.

Il a été réalisé le 09 septembre 2017 sous la supervision d'Arnaud ESPEL, chef du service Aide aux administrations aux Archives de la Somme, dans le cadre d'un tutorat de stagiaire.

Ce versement est en effet l'aboutissement d'un travail de récolement et de pré-classement effectué par Esther MANTEL, étudiante en Master II Métiers des Archives et Technologies Appliquées (MATA) à l'Université de Picardie, à l'issue d'un stage de 6 mois au Pôle de Gestion du Littoral situé à Saint-Valery-sur-Somme, rattaché au Service environnement et littoral de la DDTM 80.

Ce versement, constitué de deux articles et de 0,22 mètre linéaire, contient les éléments relatifs au fonctionnement du service (législation, gestion du personnel, finances) ainsi qu'à son activité (travaux et entretien des ouvrages produits par le service des Ponts-et-Chaussées).

Présentation du service

Ces documents ont été produits par le service maritime de la subdivision de Saint-Valery, arrondissement ouest des Ponts-et-Chaussées et service vicinal. Ce service était constitué de plusieurs antennes :

- le service maritime Phare à Cayeux
- les Ponts et chaussée phare à Ault
- le Service maritime Le Hourdel à Cayeux (dont phare)
- le Service maritime feu vert à Saint-Valery
- les Ponts et chaussées feu rouge et digue nord à Saint-Valery.

Héritière d'une administration pluriséculaire, l'administration déconcentrée de l'État en charge des ponts et chaussées, de l'équipement et des transports est organisée en subdivision sur les territoires. Elle possède dès l'origine un rôle d'ingénierie pour les communes, assurant la maîtrise d'œuvre pour tous types de travaux (routes, chemins de fer, voies navigables, transports, contrôle de la distribution d'énergie électrique, base aérienne et tourisme) ainsi que la gestion de service aux

collectivités. Elle assure ainsi la surveillance et le contrôle des projets et travaux du canal, des étangs du littoral, et comprend plusieurs services : les travaux maritimes, la navigation intérieure et le service des rivières et cours d'eau non navigables.

Le service maritime contrôle les ports, les phares et balises, gère les ports de pêche et de plaisance. Le service vicinal, lui, est créé à la suite du classement des chemins de grande communication, confié à un conducteur des chemins vicinaux dont le personnel est réparti dans les centres d'exploitations des subdivisions, relayé sur le terrain par les agents voyers affectés à la tête de chaque arrondissement.

Les Ponts-et-Chaussées vont connaître plusieurs réorganisations après la Seconde Guerre mondiale. De 1940 à 1966, le service départemental des Ponts-et-Chaussées œuvre sous la tutelle du ministère des Travaux publics. L'ancien service vicinal, dépendant du ministère de l'Intérieur, est rattaché aux Ponts-et-Chaussées par la loi du 15 octobre 1940, appliquée au 1er janvier 1941 puis validée par l'ordonnance du 10 mars 1945¹. Les subdivisions constituent sur le terrain après la Seconde Guerre mondiale le bras armé du Ministère de l'Équipement, né de la fusion du ministère des Travaux publics et de celui de la Reconstruction. La centralisation des compétences permet de redresser le pays. Ce chantier colossal s'achève dans les années 2000 par la suppression des subdivisions, en 2007 dans la Somme.

En 1966, le service fusionne avec la Délégation départementale à la reconstruction pour devenir la Direction départementale de l'équipement (DDE) sous tutelle du ministère de l'Équipement intervenant en tant que maître d'œuvre dans les domaines de la construction et de l'aménagement : constructions publiques pour l'État et les collectivités locales, planification urbaine, logement social, amélioration de l'habitat, urbanisme (opérationnel et réglementaire) puis environnement (après 1978)².

Créée le 1er janvier 2010 dans le cadre de la réorganisation de l'Administration Territoriale de l'État (RÉATE), la Direction Départementale des Territoires et de la Mer de la Somme (DDTM 80) est un service interministériel rattaché au Préfet de département qui porte et décline l'action de l'État dans les domaines de l'aménagement et du développement durables des territoires, de la préservation et la protection de l'environnement, du logement, de la mer et du littoral, de l'agriculture, de la sécurité et de l'éducation routières, de la prévention des risques et de la gestion de crise. La DDTM agit au plus près des acteurs des territoires (collectivités, professionnels et porteurs de projet) pour mettre en œuvre notamment la préservation du littoral et les milieux marins notamment via l'accompagnement des transitions auxquelles font face les acteurs maritimes, la gestion du domaine public maritime et le contrôle des pêches. C'est tout particulièrement la mission du Pôle gestion littoral : gestion du domaine public maritime ; conservation du domaine public maritime ; comité consultatif de la réserve

¹Danièle Voldman, *La reconstruction des villes françaises de 1940 à 1954. Histoire d'une politique*, Paris, L'Harmattan, 1997.

²Deyon (Pierre) et Frémont (Armand), *La France et l'aménagement de son territoire (1945-2015)*, Paris, LGDJ-EJA, 2000.

nationale baie de Somme ; déploiement du sentier du littoral et réalisation du plan Polmar-terre (pollution maritime)

Intérêt historique

La lecture de ces documents apportent une vision globale du fonctionnement des Ponts-et-Chaussées quant à la gestion du personnel et des finances. Ils apportent ensuite un éclairage certain quant à la présence des agents sur le territoire, œuvrant pour la modernisation et l'entretien des infrastructures départementales. Ce fonds est la suite des sous-séries 3S sur la navigation intérieure et 4S intitulé « Mer-Ports-Transports maritimes ».

Communicabilité

Il convient de rappeler qu'au terme du Code du Patrimoine, les archives publiques sont communicables de plein droit.

La communicabilité des liasses de ce versement est donc immédiate.

SOURCES COMPLÉMENTAIRES

Bibliographie

Ouvrages généraux

PETOT Jean. *Histoire de l'administration des Ponts et Chaussées, 1599-1815*. - Paris : Librairie Marcel Rivière et C^{ie}, 1958.

LEPETIT Bernard. *Chemins de terre et voies d'eau. Réseaux de transports et organisation de l'espace en France 1740-1840*. - Paris : Éditions de l'EHESS, 1984.

GOGER Jean-Marcel. *La politique routière en France de 1716 à 1815*. Thèse d'histoire sous la direction de Jean-Claude PERROT. - Paris : Éditions de l'EHESS, 1988.

Navigation

Becquey L. *Rapport au roi sur la navigation intérieure de la France*. - Paris, 1820.

BRUNOT A., COQUAND R. *Le corps des Ponts-et-Chaussées*. - Paris, 1982.

PINON P. *Canaux, rivières des hommes*. - Cahors : Rempart, 1995.

PINON P. *Un canal ... des canaux*. - Paris : Ministère de la Culture/Caisse nationale des Monuments et des sites/Picard, 1986.

Ouvrages d'intérêt local

BRIERE DE MONDETOUR A.-F. *Mémoire sur le canal du duc d'Angoulême*. - Paris, 1821.

Direction départementale de l'équipement de la Somme. *Notice historique sur le canal de la Somme*. - Amiens, s.d.

LEBOUDEC J.-P. (atelier Traverses). *Canal de la Somme, étude de programmation paysagère*. - Amiens : Conseil général de la Somme, Direction de l'environnement et de l'aménagement, 2000, 2 vol.

LINGUET S.-N.-H. *Lettres sur les avantages et les inconvénients de la navigation des ports d'Abbeville*. - Amiens, Saint-Valery et Le Crotoy, Abbeville, 1818.

SARTORIS Urbain. *Notice sur la baie de Somme et le barrage éclusé de Saint-Valery et les moyens d'établir la communication du duc d'Angoulême avec la mer, 2 avril 1824*. - Paris : impr. Gatsguy.

Archives

Archives départementales de la Somme

Sous-série 3S. Navigation intérieure

Sous-série 4S. Mer Ports Transports maritimes

Sous-série 1 Z. Sous-préfecture d'Abbeville.

1 Z 18. Grande voirie, chemins, canaux, rivières. 1807-1820.

1 Z 34. Canal du duc d'Angoulême, fête donnée à Saint-Valery en 1817. 1817-1832.

1 Z 39. Navigation, droits et tarifs. An XIV-1812.

1 Z 56. Police des eaux, rivières, moulins. 1800-1818.

1 Z 100. Statistiques : manufactures, fabriques, navigation. 1809-1829.

1 Z 600-602. Marine et navigation. 1830-1870.

1 Z 603. Cours d'eau non navigables.

1 Z 608. Police des eaux, canal de la Somme, défrichements.

1 Z 609. Inondations, roulage, ponts, rapports sur les cours d'eau.

Sous-série 1 J

1 J 2754. Canal de la Somme.

1 J 2760/2. Canal de la Somme.

Série Fi. Fonds figurés.

1 Fi 423/2. *Profil et ouvrages-types et principaux du canal de la Somme (pont-tournant de la Portelette, pont-levis type, passerelle-type, profil-type à Abbeville)*, lithographies, 1858.

Service historique de la Marine à Cherbourg

Série 2 P. *Quartier d'inscription maritime de Saint-Valery-sur-Somme* : [répertoire, 1691-1962 (dactylogramme)], s.d. [années 1970] (cote ADS : 103 INV 83).

Répertoire numérique détaillé

- 89 W 1 Fonctionnement et organisation, gestion du personnel, congés, loisirs, syndicat, assurance, statuts, avancement, traitement : contrat de concession de logement, circulaire, note de service, note manuscrite, carte de l'amicale, arrêté d'avancement ou d'affectation, notation, liste des candidats susceptibles d'être admis à l'emploi d'agent de travaux, certificat de paiement de la mutuelle, bulletin trimestriel de l'association de prévention des accidents du travail de la batellerie, bordereau des bons de caisse, feuille d'attachement des journées d'ouvriers, feuille de travail (1948-1959) ; Activité du service (expropriation, immatriculation, emploi du béton armé, marchés publics, fourniture de chaux et de ciment), réglementation : texte de loi, circulaire (1908-1959) ; Comptabilité, financement de l'entretien, de fonctionnement, de fournitures, matériels et travaux : facture, rapport, plan, correspondance, dépliant des entreprises, carte de visite, devis, avis d'émission de chèque, liste du matériel entreposé, photo du bout de la digue de Saint-Valery, circulaire et note de service (1958-1959). 1948-1959
- 89 W 2 Instructions des demandes, entretien des accotements, utilisation du matériel de dragage, situation des crédits, gestion des huttes et mares de chasses, reconstruction de phares : règlement, texte de loi, note de service, correspondance, devis entreprise de peinture métallique La Seigneurie, budget, rapport du subdivisionnaire, état détaillé des sommes dues (1872-1951) ; Phares et balises, travaux de balisage et de défense contre la mer, inspection, traversées de la voie ferrée de Noyelles-sur-Mer à Saint-Valery par une canalisation souterraine électrique, aménagement de la plateforme supérieure du phare de Cayeux-sur-Mer, observation systématique des plages : texte de loi et circulaire, budget, correspondance, rapport, profil en travers, plan, devis (1950-1959) ; Travaux maritimes, gestion du littoral et des demandes d'autorisation d'occupation temporaire du domaine public : autorisation d'occupation du terrain (AOT), rapport du subdivisionnaire, carte de visite du club Mickey de la côte d'Opale, arrêté préfectoral, liste des bateaux occupant le port de plaisance de Saint-Valery, correspondance³ (1926, 1957-1959). 1872-1959

³ Dont demande d'autorisation de filmer, d'installer une hutte de chasse, un stade sportif temporaire ou une cabine de plage, d'organiser une fête.